



**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DU CLUB
VOSGIEN**

De Meurthe et Moselle - CV 54

=====

Affiliée à la fédération du CLUB VOSGIEN reconnu d'utilité publique

Badonviller le 20 février 2018.

INVITATION à L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'association départementale du club vosgien de Meurthe et Moselle, le club vosgien de Badonviller ont le plaisir de vous accueillir le samedi 17 mars 2018 au chalet du club vosgien.

PROGAMME DE LA JOURNEE

Accueil à partir de 9H, autour d'un café, brioches.

A 9 H 30, randonnée de 8 à 10 km environ.

A 12 H 30, apéritif suivi du repas et boissons tirés du sac (café offert),

A 14 H 00, assemblée générale ordinaire, au chalet.

Pour les personnes le désirant, petite randonnée au bord du lac, l'après-midi.

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE

- Accueil par le président du CV de Badonviller,
- Ouverture de l'assemblée générale par le président du CV 54,
- Rapport Moral, suivi d'un vote,
- Rapport financier par le président,
- Rapport des réviseurs aux comptes,
- Quitus au trésorier par intérim, suivi d'un vote

- Nomination de deux réviseurs aux comptes,
- Fixation de la cotisation 2019,
- Mutuelle Victor Hugo par le président,
- Désignation de l'association organisatrice de l'AG 2019,
- Réponses aux questions posées,
- Interventions des personnalités présentes,
- Clôture de l'assemblée générale 2018.

Les membres du comité du CV 54 et moi-même espérons que vous viendrez nombreux pour participer à cette journée conviviale qui est l'occasion pour les différents clubs de Meurthe et Moselle de faire plus ample connaissance.

Gilbert Schnabel.

Tout courrier ou demande concernant cette assemblée générale est à adresser à Gilbert Schnabel, 10 rue Jacques Lemoine à 54540 Badonviller. Courriel : cv54@free.fr, téléphone : 09 53 79 50 56.